

ENFANTS EN MOUVEMENT



Janvier - Septembre 2020

CONTEXTE INTERNATIONAL

Les enfants en mobilité sont, depuis une dizaine d'années, au cœur des agendas de l'ensemble des acteurs de la migration et de la protection des enfants. Ces thématiques sont considérées par les Agences des Nations Unies telles que l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'UNICEF et le Haut-Commissariat pour les Réfugiés, comme prioritaires et transversales pour lesquelles ces Organisations s'attèlent à travailler conjointement afin d'assurer une pleine assistance, protection et insertion des enfants en migration et notamment des enfants non accompagnés et séparés (ENAS).

CONTEXTE MAROCAIN

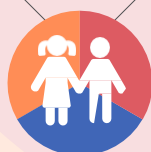
Conformément à son mandat, l'OIM Maroc depuis 2007, travaille auprès des enfants en mobilité en coordination directe avec les acteurs gouvernementaux engagés et les partenaires du terrain afin d'assurer la protection des enfants en mouvement et leur permettre de s'épanouir comme tout autre enfant.

Les enfants qui, du fait de leur statut de mineur, sont davantage exposés aux risques de la migration irrégulière (traite, exploitation, problème de santé, exclusion sociale, etc.) constituent une population cible de l'ensemble des projets mis en œuvre par l'OIM Maroc.

PARTENAIRES DE L'OIM MAROC

ACTEURS INSTITUTIONNELS

Le Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération Africaine et des MRE, le Ministère de la Justice, la Présidence du Ministère Public, le Ministère de l'Éducation Nationale, le Ministère de la Solidarité, du Développement social, de l'Égalité et de la Famille, le Ministère de la Santé, ainsi que les Conseils Régionaux et Mairies



SOCIÉTÉ CIVILE

ASTICUDE, Bayti, Association Maroc Solidaire Médico-sociale (MS2), Tadamon, Al Karam, Association Marocaine de Planification Familiale, Tabadoul, Organisation des Jeunes Africains, Association de Lutte Contre le Sida, Centre Culturel Africain, et Humanité et Inclusion et l'Église Catholique de Rabat

AGENCES DES NATIONS UNIES

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), le Haut Commissariat des Nations unies pour les Réfugiés (UNHCR), l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (UNODC), le Bureau du Résident Coordinateur, parmi d'autres.

EN BREF



LES PROJETS ENFANTS ET JEUNESSE CONTINUENT

- Projet « Assistance et Protection des enfants non accompagnés et séparés au Maroc » a commencé sa phase II en septembre 2019 et se poursuivra jusqu'en février 2022
- Projet « Création d'opportunités pour la jeunesse au Maroc » va bénéficier d'un second financement
- Projet « AMAL » se poursuit et prendra fin en juin 2021



RÉPONSE AU COVID-19

Malgré la crise sanitaire liée à la Covid-19, les efforts pour assurer la continuité des services auprès des enfants en mouvement ne se sont pas taris. Plus que jamais, les bénéficiaires des programmes dépendaient de l'aide humanitaire offerts par les partenaires d'implémentation qui n'ont cessé de la leur fournir en coordination étroite avec les autorités locales.



Les partenaires d'implémentation ont multiplié leurs efforts d'assistance en fournissant **des kits alimentaires**, des **repas**, des **kits d'hygiène y compris des articles désinfectants et des masques** pour lutter contre la propagation du virus. De plus, les partenaires du terrain ont octroyé de **l'assistance médicale et psychosociale** et ont fait un travail conséquent de sensibilisation sur les mesures barrières et ce conformément aux recommandations du Ministère de la Santé.



ASSISTANCE ET PROTECTION

« L'assistance et la protection comme première sécurité »

Au total

5761

enfants ont été assistés

Tranche d'âge : 8-18 ans



2103

Filles



3658

Garçons

Assistance directe (humanitaire et médicale) et hébergement

5761 enfants assistés dont **2103** filles et **3658** garçons à travers :



Programme d'Aide au Retour Volontaire et à la Réintégration (AVRR):

25 demandes ont été déposées auprès du service d'aide au retour volontaire par **5** filles et **20** garçons.



368 enfants ont bénéficié de l'aide à l'hébergement (aide au paiement des loyers, hébergement dans des structures ou référencement vers des structures d'hébergement étatique).



GOUVERNANCE

Travail de proximité avec les acteurs institutionnels pour une appropriation et implication des acteurs gouvernementaux

Outils pratiques

- Élaboration d'un recueil juridique qui compile l'ensemble des textes légaux et réglementaires nationaux et internationaux assurant la protection des enfants migrants et notamment des ENAS.
- Élaboration d'outils à portée juridique pour les professionnels de la justice et tous les travailleurs sociaux travaillant dans le domaine de la protection des enfants en particulier des enfants migrants.

Renforcement de la coordination

- Élaboration d'une cartographie des acteurs clés de la protection de l'enfance à Rabat et ceux dans le cadre de la mise en place du dispositif territorial de protection de l'enfance mis en place et développé par le ministère de la solidarité du Maroc.

À VENIR

Dans une perspective de continuité des activités engagées lors du premier semestre 2020 et dans la vision stratégique de l'OIM Maroc, l'Organisation renforcera ses activités de protection de l'enfance à travers :

- Le renforcement du travail de coordination et de synergie avec les autres Agences des Nations Unies engagées dans la protection des enfants vulnérables y compris des enfants migrant(e)s et réfugié(e)s ;
- La sensibilisation des populations migrantes et de la communauté hôte sur les risques liés à la migration irrégulière notamment la traite des êtres humains ;
- Des activités de vivre-ensemble et de promotion de l'interculturalité ;
- La promotion de l'éducation, de la formation et de l'accès des enfants en mouvement aux services sociaux de base.

L'ensemble des projets et actions ont été mis en place en partenariat avec différents acteurs ministériels marocains et les organisations de la société civile et financé par :



Agència Catalana de Cooperació al Desenvolupament



Generalitat de Catalunya
Gouvernement de la Catalogne

MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS OF DENMARK



coopération allemande
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT



de la part du Peuple japonais



Ministry for Foreign Affairs of Finland



Royaume des Pays-Bas



United Nations Trust Fund for Human Security



UNHCR
The UN Refugee Agency



Fonds de l'OIM pour le développement
DEVELOPED LES CAPACITÉS EN MATIÈRE DE SOINS DES MIGRANTS



Organisation internationale pour les migrations

11, rue Ait Ourir « Pinède », Souissi, Rabat, Maroc - Tel : +212 (0)5 37 65 28 81 - Email : iomrabat@iom.int - <https://morocco.iom.int>